

LES COURS DU SOIR OU L'ÉCOLE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU

Issiaka OUEDRAOGO

Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique/ Institut des Sciences
des Sociétés (CNRST/INSS), Ouagadougou, Burkina Faso

ouedraka80@yahoo.fr

Résumé : À Ouagadougou, les cours du soir jouent un rôle déterminant dans l'accès et le maintien de plusieurs milliers d'élèves dans le système éducatif, ainsi que le retour aux études pour les travailleurs. Cependant, la contribution de ces structures à la persévérance scolaire demeure insuffisamment documentée. À partir d'une démarche qualitative, l'article montre les mécanismes par lesquels le contexte urbain favorise le fonctionnement et la fréquentation des cours du soir. Il s'agit, entre autres, de la disponibilité des infrastructures et équipements scolaires, ainsi que le personnel enseignant des établissements des cours du jour. En outre, le contexte urbain favorise une propension des populations à faire des efforts pour se maintenir dans le système éducatif jusqu'à l'obtention de diplômes pour certains. Cela se déroule dans des conditions assez difficiles, mais les élèves, ainsi que leurs enseignants et les promoteurs d'établissements en cours du soir, développent des stratégies pour l'atteinte de leurs objectifs, faisant ainsi des cours du soir des instruments de la persévérance scolaire dans la ville de Ouagadougou. Au regard de ces fonctions que jouent les cours du soir, une meilleure prise en compte de ces structures par les gouvernants est nécessaire. Cela permettrait, entre autres, de promouvoir la persévérance scolaire dans les centres urbains du pays.

Mots-clés : Cours du soir- abandon scolaire- persévérance scolaire- Ouagadougou- Achèvement

EVENING CLASSES OR THE SCHOOL OF SCHOOL PERSEVERANCE IN THE CITY OF OUAGADOUGOU

Abstract : In Ouagadougou, evening classes play a decisive role in the access and retention of several thousand students in the education system, as well as the return to school for workers. However, the contribution of these structures to school perseverance remains insufficiently documented. From a qualitative approach, the article shows the mechanisms by which the urban context promotes the functioning and attendance of evening classes. These include the availability of school infrastructure and equipment, as well as the teaching staff of establishments operating day classes. In addition, the urban context favors a propensity of the populations to make efforts to remain in the education system until the obtaining of diplomas for some. This takes place in fairly difficult conditions, but the students, as well as their teachers and the promoters of evening classes, develop strategies to achieve their objectives, thus making evening classes instruments of school perseverance in the city of Ouagadougou. In view of these functions played by evening classes, better consideration of these structures by governments is necessary. This would, among other things, promote school perseverance in the country's urban centers.

Keywords : Evening classe - school dropout - school perseverance - Ouagadougou - completion

Introduction

L'abandon scolaire constitue l'une des préoccupations majeures du système éducatif burkinabè, en particulier au niveau de l'enseignement post-primaire et secondaire. Il se manifeste par de faibles taux d'achèvement (TACH¹). En 2021, le TACH était de

¹ Selon l'annuaire statistique du MENAPLN, le TACH désigne la proportion des élèves nouvellement admis en dernière année d'un cycle par rapport à l'effectif de la population d'âge théorique au niveau concerné.

62,4% au primaire, de 36,7% au post-primaire et de 20,0% au secondaire. Au post-primaire, il a même observé une baisse par rapport à la situation de 2019 durant laquelle il était de 38,9%. La littérature sur l'abandon scolaire lie le phénomène à une association de facteurs. « *On a d'une part, les causes inhérentes au système éducatif lui-même et d'autre part, les causes externes* » (Sika et Kakou, 2018, p.4). Les causes internes concernent, par exemple, les problèmes liés à l'accès à l'éducation (Ouedraogo, 2018) et le fonctionnement du système éducatif souvent sélectif avec des échecs, redoublements et exclusions scolaires (Raïma, 2020). Les facteurs externes concernent surtout l'environnement de vie des élèves (Raïma, 2020 et Sarr, 2020), notamment la pauvreté des familles et les problèmes sociaux au sein de ces dernières. Aussi, la démotivation des familles et des élèves vis-à-vis de l'école (Sarr, 2020) sont-elles incriminées.

Lorsque certains élèves se retrouvent hors du système éducatif classique ou éprouvent des difficultés pour s'y maintenir, ils n'abandonnent pas pour autant les études. Ils les continuent ou les reprennent plus tard à travers les différents mécanismes de rattachage existants. Au Burkina Faso, les cours du soir jouent ce rôle. Il s'agit de structures à temps partiel dont les enseignements sont dispensés le soir dans des cadres scolaires et qui correspondent aux programmes d'enseignement. Comme l'indiquent Comparé et al. (2007, p.5), « *Ils s'adressent à des enfants, des jeunes ou des adultes n'étant pas ou n'étant plus scolarisés et qui souhaitent bénéficier d'une formation scolaire* ». Grâce à cette passerelle, certains élèves en situation d'abandon, ainsi que des travailleurs poursuivent les études jusqu'à l'obtention des diplômes du BEPC ou du BAC. En 2020, ces structures accueillent au post-primaire et secondaire 31 626 élèves au plan national.

Ces structures s'implantent généralement dans les centres urbains qui offrent plus de commodités pour fonctionnements, particulièrement dans la ville de Ouagadougou. Les élèves de ces structures sont généralement confrontés à plusieurs difficultés, mais ils développent des stratégies pour se maintenir dans le système éducatif jusqu'à l'obtention de diplômes pour plusieurs d'entre eux. Il s'agit donc d'élèves persévérants. A travers ces mécanismes, les cours du soir contribuent donc à lutter contre l'abandon scolaire en permettant de maintenir ou de faire retourner aussi longtemps que possible les élèves dans le système éducatif. Ainsi, ils constituent des instruments de la persévérance scolaire dans la ville de Ouagadougou. Malgré l'important rôle que jouent ces structures dans la lutte contre l'abandon scolaire chez de milliers d'élèves chaque année, leurs contributions à la persévérance scolaire est peu connue et valorisée. Aussi, les déterminants de la persévérance scolaire dans ces structures sont peu connus, ce qui ne favorise pas la mise en œuvre d'actions pour encourager la persévérance scolaire dans la ville. L'objectif du présent article est de montrer comment les cours du soir participent à la persévérance scolaire dans la ville. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps la méthodologie de recherche, ensuite les résultats, puis enfin procédons à la discussion.

1. Approche méthodologique

1.1. Une nécessaire clarification de concepts

Abandon et persévérance scolaires sont deux concepts qui ont un lien et dont les définitions font appel à la notion de décrochage scolaire. Selon l'annuaire statistique du MENAPLN, l'abandon scolaire désigne la part des élèves qui « ... quittent le système

scolaire durant l'année scolaire pour une raison quelconque² ». Cette définition ne prend pas en compte la question de la sortie du système sans diplôme, alors que le diplôme constitue un enjeu de plus en plus important pour les élèves et les familles (Makosso, 2020). En outre, une nuance existe selon le niveau scolaire où l'élève arrête ou suspend les études, introduisant ainsi la notion de décrochage scolaire. Selon la définition du CREPAS³, décrochage et abandon scolaire sont « Deux termes qui désignent l'interruption (temporaire ou définitive) des études avant l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) de la part d'une institution d'enseignement ». La nuance se trouve dans le fait que « Le « décrochage scolaire » est généralement utilisé dans le contexte d'un abandon à l'ordre d'enseignement secondaire⁴ alors que le terme « abandon scolaire » est plus global et utilisé à la fois pour le secondaire, le collégial et l'universitaire » (Ibd). Lorsque l'apprenant se maintient dans le système ou y retour pour l'acquisition d'un diplôme, l'on fait référence à la persévérance scolaire qui désigne « Le fait de poursuivre un programme d'études en vue de l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études, etc.) » (CREPAS)⁵. Les cours du soir constituent un dispositif important dans les mécanismes de persévérance scolaire à Ouagadougou.

1.2. Les cours du soir dans l'offre scolaire à Ouagadougou

En tant que capitale du Burkina Faso, la commune de Ouagadougou (carte 1) est la ville la plus urbanisée du pays. Cela lui a permis de disposer de l'offre scolaire la plus abondante et la plus diversifiée au plan national. L'un des problèmes que pose cette offre est la prédominance des établissements privés, particulièrement ceux à but lucratif, sur les établissements publics. Ces derniers atteignent à peine 10% de l'offre d'établissements post-primaires et secondaires. Les structures privées sont pourtant coûteuses et parfois hors de portée pour les familles démunies. En outre, les établissements d'enseignement technique et professionnel sont très peu répandus.

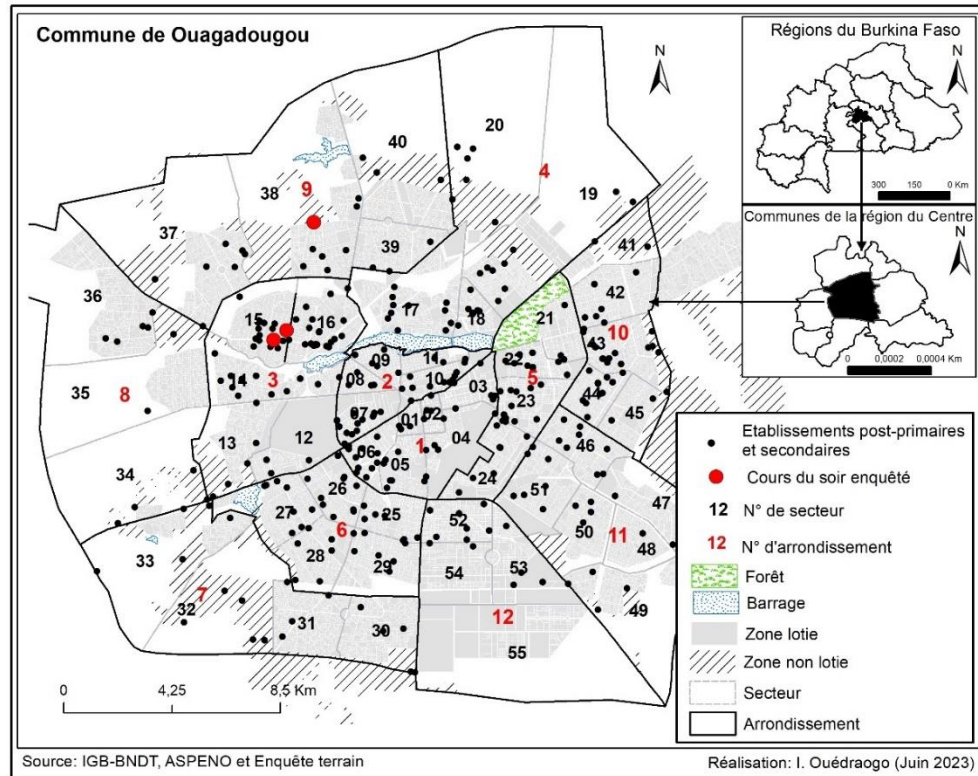
² Définition tirée de la définition du taux d'abandon proposée dans l'annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire (2019-2020).

³ <https://crepas.qc.ca/perseverance-scolaire/portrait-regional/> Lu le 16/06/2023

⁴ L'enseignement secondaire au Canada où se trouve le CREPAS correspond au niveau post-primaire dans le système éducatif burkinabè, alors que le niveau collégial désigne le secondaire au Burkina Faso.

⁵ <https://crepas.qc.ca/perseverance-scolaire/portrait-regional/> Lu le 16/06/2023

Carte 1 : Localisation des établissements enquêtés



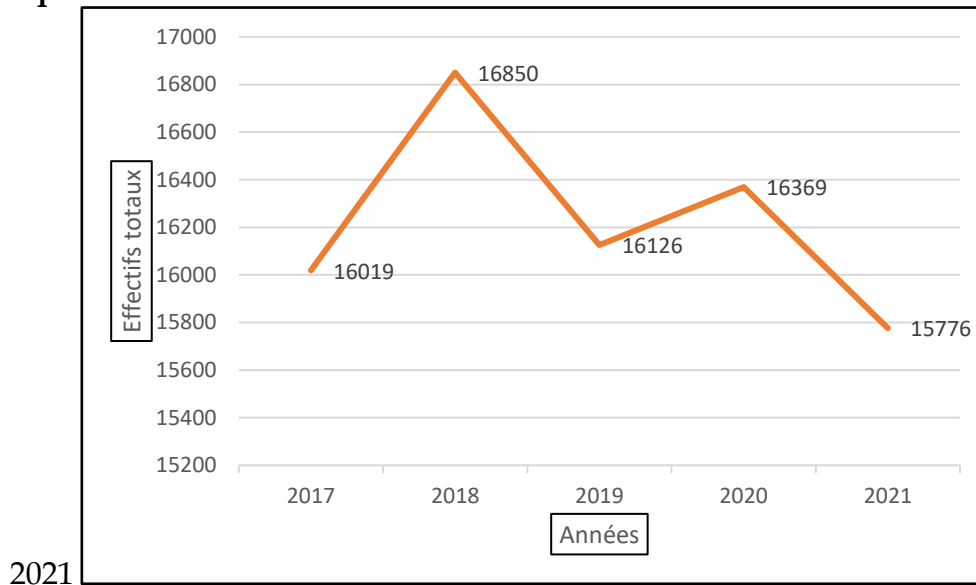
Exception faite des problèmes d'accès que pose cette offre d'enseignement, la ville de Ouagadougou présente des inégalités socio-spatiales (Ouédraogo, 2018 et Boly, 2017) qui se présentent entre les quartiers centraux et périphériques ou plus généralement entre les zones loties et non loties (Ouédraogo et Caro, 2019). Les non loties sont des quartiers précaires qui présentent plusieurs difficultés dont la forte concentration de populations pauvres, des habitats précaires, une faible connexion aux réseaux d'eau potable et d'électricité, un faible niveau d'équipement en infrastructures scolaires, etc. (Ouédraogo et Caro, 2019). Contrairement à ces non loties qui présentent pratiquement les mêmes caractéristiques, les zones loties ont une plus grande mixité socio-économique et présentent un niveau d'équipement relativement meilleur (Ouédraogo et Caro, 2019).

Par ailleurs, l'offre scolaire dans la ville est inadaptée pour certaines personnes, notamment les élèves désirant travailler pendant la journée et suivre les cours le soir. Les cours du soir constituent donc une offre adaptée pour eux. « *Les cours du soir apparaissent ainsi comme une réponse aux manquements du système scolaire qui exclut plus qu'il ne retient les élèves (...)* » (Pilon, 2004, p.158). Ces établissements jouissent d'une reconnaissance légale conformément à l'« *Arrêté n°2020/19/MENAPLN/SG portant réglementation des cours du soir dans les établissements d'enseignements primaire, post-primaire et secondaire* ». Il encadre ainsi les modalités d'ouverture et de fonctionnement de ces structures. Leurs enseignements ont lieu dans les locaux des établissements publics et privés des cours du jour. Bien qu'étant des établissements privés, ils appliquent des frais de scolarité réduits, comparativement aux établissements privés en cours du jour. « *... Dans le souci de les retracer dans les statistiques sectorielles, les acteurs de l'éducation, avec l'appui de l'Institut de statistiques de l'UNESCO, ont commencé à les*

prendre en compte dans les campagnes statistiques depuis 2008/2009 » (Ministères en charge de l'éducation et de la Formation et *al.*, 2017, p.44).

Selon les statistiques de la DGESS/MENAPLN, la ville comptait 118 établissements en 2021. Parmi ces derniers, 95% étaient privés laïcs, 5% privés protestants et 1% privé catholique. Ces structures accueillait 15 776 élèves en 2021 (DGESS/MENAPLN). Bien que ces effectifs apparaissent élevés, ils sont en baisse par rapport à ceux des années antérieures (graphique 1).

Graphique 1 : Évolution des effectifs scolaires dans les cours du soir entre 2017 et



Source : DGESS/MENAPLN (2023)

Le graphique 1 est illustratif d'une baisse progressive des effectifs scolaires des cours du soir depuis 2017. Cette baisse est surtout le fait de la diminution des effectifs de filles qui sont passés de 9 169 en 2017 à 8 892 en 2021. Chez les garçons, un léger accroissement a été observé, les effectifs étant passés de 6 850 à 6 884. Cependant, il demeure que les effectifs de garçons sont constamment inférieurs à ceux des filles. Pour une meilleure connaissance du fonctionnement de ces établissements et de leurs contributions à la persévérance scolaire, une collecte d'informations a été réalisée sur le sujet.

1.3. Méthodes et techniques de collecte et de traitement des informations

Les cours du soir couvrent l'ensemble des cycles depuis l'enseignement primaire jusqu'au supérieur. Cependant, l'étude a porté sur le post-primaire et le secondaire. Ce choix se justifie par le fait que c'est surtout à ces cycles que les enjeux de persévérance scolaire sont les plus importants du fait des diplômes recherchés par les élèves pour leurs carrières ou leurs insertions socio-professionnelles. Aussi, ces diplômes constituent-ils des préalables pour certains travailleurs, afin de prétendre à des promotions dans leurs emplois, à travers la participation aux concours professionnels.

L'étude a été conduite à partir d'une démarche qualitative. Ainsi, la collecte des informations a été réalisée à partir des entretiens semi-directifs auprès des personnes ayant un lien avec l'ouverture, le fonctionnement et la fréquentation des cours du soir

dans la ville de Ouagadougou. Cette démarche a permis de réaliser des entretiens auprès de 3 agents de la Direction Régionale des Enseignements Post-primaire et Secondaire du Centre (DREPS-Centre), de 3 agents de l'administration dans les établissements, 4 enseignants et 35 élèves. Il s'agit notamment des élèves des classes de 3^e, 2nde et Terminale. Ces enquêtes ont été réalisées dans trois établissements dont deux situés dans des quartiers lotis du secteur 15 dans l'arrondissement 3 et le troisième au secteur 38 dans l'arrondissement 9. Ce dernier est situé à la limite entre une zone lotie et un quartier non loti (carte 1).

Le choix des structures a été fait en tenant compte de leurs proximités géographiques avec différentes catégories sociales de la ville, de sorte à prendre en compte des élèves habitants les zones loties et ceux des non lotis. Le sexe et l'occupation de l'élève en dehors des cours, c'est-à-dire dans la journée ont permis d'identifier les élèves enquêtés. L'objectif était d'enquêter à la fois des élèves qui se consacrent seulement aux études, ainsi que ceux qui combinent les cours du soir et un emploi ou d'autres formes d'occupation. En outre, il a été procédé à des observations dans des salles de classes et les établissements, en vue de mieux apprécier les conditions d'études.

Les informations ainsi collectées ont été traitées et organisées de sorte à identifier les thématiques d'analyse. Elles ont été par la suite analysées et discutées à la lumière d'autres travaux issues de la littérature et portant sur le sujet abordé dans le cadre du présent article.

2. Résultats

Les informations traitées permettent de montrer que le contexte urbain constitue un atout pour l'ouverture, le fonctionnement et la fréquentation des cours du soir à Ouagadougou. Par ailleurs, l'offre scolaire de ces établissements est adaptée aux besoins des élèves, ce qui constitue un facteur de motivation pour ces derniers, en particulier du fait des possibilités qui leurs sont offertes de retourner aux études ou d'y demeurer pour obtenir des diplômes. Cela comporte plusieurs difficultés, mais les acteurs développent diverses stratégies pour la réussite scolaire dans ces établissements.

2.1. *Un contexte urbain favorable au développement des cours du soir dans la ville*

Le développement des cours du soir et leurs contributions à la persévérance scolaire dans la ville de Ouagadougou s'expliquent par plusieurs facteurs. Il s'agit, entre autres, des conditions urbaines offertes par la ville et permettant la disponibilité des infrastructures scolaires, des équipements et du personnel des cours du jour, puis de l'adéquation de l'offre des cours du soir avec les objectifs éducatifs et professionnels des apprenants.

2.1.1. *Le contexte urbain favorise l'ouverture et la fréquentation des cours du soir*

Le développement urbain de la ville de Ouagadougou favorise l'ouverture, le fonctionnement et la fréquentation des cours du soir dans la ville. Pour illustrer cela, S. R., élève de T^{le} au LPAC⁶ évoque les difficultés auxquelles il a été confronté lorsqu'il

⁶ Sigle utilisé pour préserver l'anonymat de l'établissement enquêté

a été affecté dans les zones rurales après sa formation d'agent de la fonction publique. Il témoigne : « *J'ai arrêté les études en 2009. Après ma formation, j'étais affecté dans la région du Sahel, dans un département où il n'y avait pas de lycée. On avait seulement un CEG⁷, donc on ne pouvait pas ouvrir des cours du soir, surtout pour le second cycle* ». Cette difficulté pour suivre les cours du soir en milieu rural a également contraint Mr S., élève de T^{le} au LPAC à suspendre ses études pendant plusieurs années lorsqu'il y résidait. Comme il le confie : « *Etant affecté dans les brousses, il m'était impossible de continuer les études. Je suis revenu à Ouaga pour 3 ans, donc je me suis inscrit pour poursuivre* ». Selon lui, son choix de reprendre les études s'explique par le fait que le contexte urbain est plus approprié pour suivre ces cours.

Selon S. R., élève de T^{le} au LPAC, l'un des premiers éléments favorisant l'ouverture et le fonctionnement des cours du soir est la disponibilité des infrastructures scolaires en cours du jour. Ces dernières sont utilisées par les promoteurs des cours du soir pour accueillir leurs élèves. De même, les ressources humaines dans ces structures, notamment les enseignants sont sollicités. D'autres acteurs tels que les travailleurs de la fonction publique disposant de diplômes universitaires, ainsi que des étudiants en fin de cycle ou en cours de formation sont également sollicités pour y enseigner. À ce propos, S. R., élève de T^{le} au LPAC confie : « *La présence des universités publiques et privées dans la ville de Ouagadougou permet d'engager les étudiants pour enseigner à moindre coût dans les cours du soir* ». Z. A, agent de l'administration dans un établissement de cours du soir confie, « *Nos enseignants sont composés des professeurs qui enseignent dans le public et le privé en cours du jour, puis les étudiants* ».

Outre la disponibilité des infrastructures et du personnel enseignants, certaines conditions urbaines favorisent le fonctionnement et la fréquentation de ces structures. Il s'agit par exemple de l'existence du réseau d'électricité de la SONABEL⁸ qui a longtemps constitué une condition *sine qua non* pour l'ouverture des cours du soir. L'électricité fournie par la SONABEL permet également l'éclairage de la ville avec les lampadaires le long des axes routiers et l'éclairage des services et commerces. Ils contribuent à mieux sécuriser les lieux. L'animation de la ville par les citoyens jusqu'à des heures tardives crée également un sentiment de sécurité chez certains élèves comme le témoigne C. E., élève de 2^{nde} au LPAC : « *Lorsque tu rentres à la maison et il y a des gens dans la ville, tu te sens en sécurité. C'est lorsqu'on arrive aux endroits où il y'a peu de personnes et dans les espaces obscurs que la peur se fait sentir* ». Cette peur est également exprimée par S. J., élève de T^{le} au LMSN⁹ qui confie : « *Du fait de la distance, on a peur de rester à l'école pour étudier, car ça peut être risqué* ». De l'avis de Z. A, agent de l'administration dans un établissement de cours du soir, il s'agit de peurs qui ne sont pas fondées, car il y'a rarement eu des cas d'agression d'élèves après les cours du soir dans la ville.

De l'avis de plusieurs personnes enquêtées, l'intérêt qu'ont les populations de la ville de Ouagadougou pour les études constitue également un facteur favorable au développement des cours du soir dans la ville. Selon B. O., élève en 2^{nde} au LPAC, « *Les gens s'inscrivent massivement dans les cours du soir, car ils connaissent l'importance des*

⁷ Collège d'Enseignement Général

⁸ Société nationale d'électricité du Burkina

⁹ Sigle utilisé pour préserver l'anonymat de l'établissement enquêté

études ». Comme le témoigne M^{lle} Z. T., élève de T^{le} au LPAC, « *Chez nous ici il faut bosser. C'est la maman même qui m'a encouragé à reprendre les cours* ». Les témoignages indiquent que cette adhésion de la population aux cours du soir est liée en grande partie à des expériences de réussites dans ces établissements. B. O., élève en 2^{nde} au LPAC témoigne ainsi : « *Certains suivent les cours jusqu'à aller à l'université. Ma copine a eu son BAC cette année dans les cours du soir* ». S. J., ex élève de cours du soir le confirme comme suit : « *Je ne pense pas que les cours du jour sont meilleurs que les cours du soir, car moi-même j'ai eu le BEPC en cours du soir en 2020* ». En outre, C. E., élève de 2^{nde} au LPAC rassure que les conditions d'études sont bien adaptées aux besoins des apprenants, ce qui constitue un atout pour le développement de ces structures.

2.1.2. Une offre scolaire adaptée aux besoins des élèves dans les cours du soir

Les coûts de la scolarité relativement réduits dans les cours du soir font de ces structures des établissements adaptés pour les élèves issus de familles démunies, ainsi que les élèves sans soutiens financiers. Dans ces établissements, « *La scolarité n'est pas très élevée. Tu peux te débrouiller pour la solder* » (C. E., élève de 2^{nde} au LPAC). En effet, les frais de scolarité dans ces structures représentent parfois le cinquième des frais appliqués en cours du jour. De ce fait, ils sont plus accessibles aux couches sociales démunies. S. C., élève en T^{le} au LS¹⁰ témoigne : « *Quand mon père a désisté, ma tante n'ayant pas les moyens m'a suggéré de m'inscrire aux cours du soir pour qu'elle puisse payer ma scolarité* ». C'est au regard de ces cas de figure que C. E., élève de 2^{nde} au LPAC affirme : « *S'il n'y avait pas les cours du soir, certains élèves allaient abandonner les études par manque de moyens. Les cours du jour ont augmenté les coûts de la scolarité, mais pas les cours du soir* ». En effet, « *Il est difficile d'avoir la place au public et le privé est cher. En tant que parent, si on n'a pas les moyens, c'est compliqué. Donc les cours du soir donnent la chance à chacun de continuer ses études* » (C. M., élève en T^{le} au LPAC).

M^{lle} Z. T., élève de T^{le} au LPAC confie : « *Le privé coûte très cher et on ne peut pas avoir la place au public. Les classes de seconde et sixième dans les cours du soir sont pleines d'élèves pour cette raison* ». En effet, de nombreux élèves des cours du jour sont admis à leurs examens du CEP et du BEPC, mais ne sont pas affectés respectivement en classe de 6^e et de 2^{nde} dans les structures publiques. Les parents d'élèves ayant les moyens financiers paient alors dans les établissements privés en cours du jour pour permettre à leurs enfants de poursuivre les études. Compte-tenu des coûts élevés de la scolarité dans ces structures, certaines familles démunies ne parviennent pas à y inscrire leurs enfants. Ils les inscrivent alors dans les cours du soir. Ces derniers sont généralement plus jeunes par rapport aux adultes qui fréquentent ces établissements. En effet, les observations faites dans les classes lors des enquêtes ont permis de remarquer une forte présence de jeunes élèves.

D'autres jeunes élèves se sont retrouvés dans les cours du soir suite à des insuffisances de résultats, mais ils justifient le choix de ces établissements par le manque de moyens financiers pour payer la scolarité des cours du jour. En effet, S. C., élève en classe de T^{le} au LS confie : « *C'est vrai que j'ai été renvoyé du public, mais on pouvait m'inscrire dans un établissement privé en cours du jour. Il faut dire que c'est par manque de moyen que je me*

¹⁰ Sigle utilisé pour préserver l'anonymat de l'établissement enquêté

suis retrouvée dans les cours du soir ». Mr S., élève de T^{le} au LPAC qui est actuellement fonctionnaire et élève en cours du soir a été également victime de cette difficulté à son jeune âge. Il témoigne : « J'ai arrêté les études pour des problèmes financiers. J'ai fait le BEPC et ça n'a pas marché, donc j'ai été exclu du public. Il n'y avait personne pour m'accompagner. Je me suis donc inscrit en cours du soir et ça a marché. J'ai donc abandonné les études et par la suite j'ai réussi au concours de la douane ».

Au-delà des frais de scolarité, d'autres besoins financiers sont évoqués par des élèves. Pour y faire face, ils sont contraints de s'inscrire dans les cours du soir, afin de travailler le jour. C'est le cas de M^{lle} Z. T., élève de T^{le} au LPAC qui confie : « Actuellement je dois faire des petits boulots pour avoir l'argent du carburant pour aller aux cours. Donc je ne peux plus faire les cours du jour ». C'est pourquoi, s'agissant des élèves des cours du soir, M^{me} B., élève de T^{le} au LPAC affirme : « Les gens sont obligés de lutter pour manger. Certains ont des parents qui n'ont pas les moyens. Donc ils se cherchent le jour et poursuivent les études le soir ». Ces besoins financiers sont si forts que des élèves ayant de bons résultats en cours du jour ou ayant des possibilités d'y étudier renoncent à cela pour s'inscrire aux cours du soir. Le cas de K. F., élève au LMSN permet d'illustrer cette situation. Elle confie : « J'ai eu 12 de moyenne en classe de 4^e, mais je voulais chercher de l'argent pour aider mes parents qui vivent au village. C'est pourquoi je me suis inscrite aux cours du soir, afin de travailler dans la journée ». C'est le cas également de N. E., élève en classe de 3^e au LMSN qui confie : « Ma sœur voulait que je fasse les cours du jour, mais j'ai préféré les cours du soir, afin de travailler pour avoir de l'argent pour aider mon père ».

Au-delà des aspects financiers, les cours du soir sont plus adaptés pour les travailleurs. Ces derniers s'y inscrivent dans l'intention de combiner les études et le travail. En effet, « C'est la volonté de combiner les études et le travail qui conduisent de nombreuses personnes dans les cours du soir » (C. E., élève de 2^{nde} au LPAC). Suivant la même argumentation, K. F., élève au LMSN renchérit : « On fait les cours du soir, lorsqu'on veut travailler le jour ». Ainsi, de nombreux élèves s'inscrivent dans l'intention de disposer du temps libre de la journée pour mener leurs activités. Cela a favorisé l'inscription de nombreux travailleurs dans les cours du soir comme le témoigne M^{me} K. B., gestionnaire au LPAC : « Ici, nous avons tous les profils. Nous avons des commerçants, aides ménagères, des apprentis de métiers, des mécaniciens, chauffeurs, enseignants, des militaires, policiers, menuisiers, agents de santé et des couturiers ». Ces derniers n'ont pas le choix que de s'y inscrire, car c'est le seul moyen qui leur est offert pour continuer les études pendant qu'ils travaillent. Comme l'atteste S. R., élève de T^{le} au LPAC, « En tant que fonctionnaire, je ne peux faire que les cours du soir ». Pour ces élèves travailleurs, les possibilités de combiner le travail durant le jour et les études le soir constituent l'une des principales raisons pour l'inscription aux cours du soir. Ils sont, par ailleurs, motivés par les possibilités qu'offrent les cours du soir d'obtenir un diplôme et atteindre leurs objectifs professionnels.

2.2. Des élèves motivés par les possibilités d'obtenir des diplômes en fin de cycle

À travers les facilités offertes par les cours du soir, ces structures permettent aux travailleurs de retourner aux études et aux élèves de se maintenir dans le système éducatif. Ils sont surtout motivés par la volonté d'obtenir des diplômes utiles pour leurs carrières professionnelles.

2.2.1. *Des ambitions professionnelles motivent les travailleurs à retourner aux études*

Suite aux évolutions des textes de promotion dans la carrière des fonctionnaires burkinabè, certains diplômes, notamment le BAC et dans une moindre mesure le BEPC sont exigés pour se présenter à des concours professionnels, indépendamment de l'ancienneté dans les corps. Pour satisfaire à cette exigence, de nombreux fonctionnaires ayant interrompu les études pour exercer dans la fonction publique s'inscrivent pour l'obtention de ces diplômes. En effet, « *Beaucoup de fonctionnaires s'inscrivent pour obtenir des diplômes, afin de se présenter aux concours professionnels. Certains s'inscrivent et obtiennent le BAC à la première tentative, donc les gens apprécient positivement les cours du soir* » (M^{me} K. B., gestionnaire au LPAC). Le témoignage de O. Y. élève de T^{le} au LMSN permet de mieux apprécier l'apport des cours du soir aux travailleurs de la ville. Il confie : « *Dans notre promotion, nous sommes une centaine. On a au moins une vingtaine qui a eu le BAC à partir des cours du soir. J'ai deux amis de la promotion qui ont eu le BAC à partir de cours du soir. Ils ont poursuivi les études universitaires et ils ont obtenu la licence. Avec la licence, ils ont eu des concours professionnels de niveau licence, donc ça motive* ». S. R., élève de T^{le} au LPAC est dans ce besoin de diplôme. Il explique : « *Cette année, j'ai l'ancienneté requise pour me présenter aux concours des commissaires de Police, mais avec la loi 018, il me faut d'abord le Bac* ». C'est le cas de O. Y., élève de T^{le} au LMSN qui témoigne : « *Chez nous, il y a des concours professionnels de niveau BAC. Il faut donc avoir le diplôme pour y postuler* ». Il poursuit : « *C'est le désir d'avoir des diplômes qui m'a conduit dans les cours du soir. Je n'ai pas eu le temps de bien étudier pour avoir les diplômes avant de commencer à travailler. J'ai arrêté les études en classe de 1^{ere} D, en 2013* ». M^{me} B. élève de T^{le} au LPAC ressent également la nécessité de reprendre les études en vue de progresser dans sa carrière. Elle confie : « *J'ai encadré plusieurs stagiaires à la télé et la radio et ils sont devenus mes supérieurs hiérarchiques, car ils ont des diplômes. Donc à un moment donné, je voulais aussi évoluer. C'est pourquoi j'ai repris les cours* ». Comme elle, O. Y., élève de T^{le} au LMSN est d'avis sur l'importance des diplômes si l'on désire évoluer dans sa carrière de fonctionnaire. Il se confie : « *Lorsque vous êtes une promotion d'une centaine de personnes et une bonne partie arrive à progresser grâce au BAC, on a aussi l'envie de faire des efforts pour avancer comme les autres* ». Il insiste : « *C'est toujours mieux de progresser. On ne peut pas dire qu'on a un salaire et ne pas chercher à évoluer. C'est pourquoi, j'insiste pour avoir le BAC qui me permettra de faire les concours professionnels* » (O. Y., élève de T^{le} au LMSN). C'est au regard des possibilités qu'offrent les cours du soir pour ainsi avancer que S. R., élève de T^{le} au LPAC affirme : « *Je pense que les cours du soir sont très utiles, car sans cela, je n'aurais pas pu poursuivre mes objectifs dans ma carrière* ». Ces ambitions existent également chez les jeunes élèves en quête de diplômes pour accéder à un emploi. Ils s'inscrivent alors dans les cours du soir pour poursuivre ou reprendre les études.

2.2.2. *Les cours du soir sont un moyen pour se maintenir dans le système éducatif*

Les cours du soir constituent un moyen pour diverses catégories d'élèves pour se maintenir dans le système scolaire et rehausser leurs niveaux d'études. Ils sont particulièrement motivés par le désir d'obtenir les diplômes du BEPC et du BAC, afin de candidater aux concours d'entrée à la fonction publique ou pour des recrutements dans le secteur privé. La volonté de rehausser leurs niveaux scolaires est exprimée par

S. A., élève en classe de T^{le} au LPAC qui confie : « *J'ai suivi la formation des enseignantes dans une ENEP privé. Je fais aussi les concours de la fonction publique, mais j'ai constaté qu'on privilégie ceux qui ont le BAC lors des concours. C'est pourquoi j'ai décidé de m'inscrire aux cours du soir pour obtenir le BAC* ». À l'instar de cette dernière, P. R., élève en 2^{nde} au LPAC a aussi suivi une formation, mais s'est inscrite aux cours du soir dans l'intention d'obtenir le BAC et réaliser son rêve de devenir une sage-femme. Elle le dit ainsi : « *J'ai fait la formation d'auxiliaire en pharmacie, mais je n'ai pas encore eu un stage. Je fais les cours du soir pour avoir le BAC, car je veux être sage-femme* ». K. B., élève de 2^{nde} au LMSN est également inscrite pour réaliser son rêve de devenir une sage-femme. Il en est de même pour B. J., élève en classe de 3^e au LMSN qui souhaiterait devenir militaire. À l'instar de ces élèves, S. K. M., élève de T^{le} au LMSN soutient l'importance de poursuivre les études et obtenir des diplômes plus élevés aux yeux des élèves inscrits dans les cours du soir. Elle affirme : « *Une fois que tu obtiens le BAC, tu peux passer plusieurs concours pour avoir un emploi. Mon objectif, ce n'est pas l'université, mais je veux avoir un emploi* ». Les cours du soir constituent, par ailleurs, un tremplin pour des élèves, afin de retourner aux études en cours du jour plus tard. C'est le cas de M^{lle} O. G., élève de T^{le} au LMSN. Elle souhaiterait poursuivre des études de droit à l'université après le BAC et devenir une avocate. K. F., élève au LMSN confie : « *Je travaille actuellement pour avoir de l'argent pour aller m'inscrire en cours du jour* ». Ces témoignages indiquent que les cours du soir constituent des moyens pour certaines élèves pour se maintenir aussi longtemps que possible dans le système éducatif. Les entretiens avec les élèves en provenance d'autres villes ou villages du pays pour s'installer à Ouagadougou le montrent. Très souvent, il s'agit de personnes qui vivent chez des tuteurs ou qui mènent de petites activités. Ils n'ont pas les moyens financiers pour payer les frais de scolarité aux cours privés qui se tiennent le jour. Pour ces derniers, les cours du soir constituent la meilleure solution pour poursuivre les études. En effet, B. J., élève en classe de 3^e au LMSN confie : « *Je vivais au village où je faisais la classe de 6^e. Ma tante a demandé que je vienne l'aider à s'occuper de son nouveau-né. Elle m'a inscrite en cours du jour en classe de 5^e au lycée privé la verdure. J'ai redoublé et elle m'a donc inscrite au cours du soir pour reprendre la classe* ».

Contrairement à elle, N. L., élève de 3^e au LMSN est venu à Ouagadougou spécialement pour chercher du travail. Elle profite des possibilités qui lui sont offertes pour poursuivre ses études dans les cours du soir. Elle confie : « *J'ai fait les classes du CP1 à la 3^e à Boromo. Lorsque le BEPC n'a pas marché, j'ai suivi ma tante pour venir chercher du travail à Ouagadougou* ». La venue de K. F., élève au LMSN à Ouagadougou a été motivée par la volonté de travailler le jour et suivre les cours le soir. En revanche, d'autres élèves sont venus suite aux manifestations de la crise sécuritaire que vit le pays. En effet, S. J., élève de T^{le} au LMSN témoigne : « *C'est cette année que je suis venu à Ouagadougou. Je vivais à Toma. Je suis venu ici du fait de l'insécurité* ». La crise a également contraint C. M., élève en classe de T^{le} au LPAC à venir à Ouagadougou. Il confie : « *J'étais au lycée départemental de Kassoum dans la province du Sourou où j'ai fait la seconde en 2019. En juin 2019, les HANI¹¹ ont attaqué l'école qui a été fermée. C'est ce qui m'a obligé à venir chez mon oncle à Ouagadougou* ». Ces élèves, comme bien d'autres, s'inscrivent dans les cours du soir qui semblent adaptés à leurs besoins éducatifs et de

¹¹ Hommes armés non identifiés pour désigner les terroristes aux Burkina Faso

survie, car à Ouagadougou ils ne bénéficient pas assez souvent de l'accompagnement financier nécessaire pour subvenir à leurs besoins vitaux et continuer les études. Outre ces problèmes, les élèves des cours du soir sont confrontés à plusieurs types de difficultés. Ils développent diverses stratégies pour les surmonter.

2.3. *Diverses stratégies pour surmonter les difficultés des études dans les cours du soir*

Les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves sont de nature à influencer négativement sur les apprentissages, particulièrement leurs niveaux scolaires. Conscients de cet état de faits, plusieurs initiatives sont entreprises par les élèves pour la réussite scolaire. Aussi bénéficient-ils parfois de l'accompagnement des enseignants et des promoteurs d'établissements.

2.3.1. *Plusieurs contraintes à surmonter lors des études dans les cours du soir*

Les études dans les cours du soir exposent les élèves à plusieurs types de difficultés. L'une des principales est la combinaison des études avec le travail. En effet, une grande part des élèves est constituée de personnes qui ont d'autres occupations au cours de la journée. L'on rencontre parmi ces élèves des travailleurs issus de plusieurs secteurs d'activité dont les fonctionnaires, les travailleurs du secteur privé structuré et les travailleurs du secteur informel. La forte présence des travailleurs est en partie liée aux perceptions qu'ont les populations sur les cours du soir. Selon C. E., élève de 2nde au LPAC, « *Tu ne peux pas faire les cours du soir et rester à la maison à ne rien faire. Tu apprends un métier ou tu travailles* ». K. F., élève au LMSN perçoit les cours du soir de la même manière lorsqu'elle renchérit : « *On fait les cours du soir, lorsqu'on veut travailler le jour* ». Ainsi, de nombreux élèves s'inscrivent dans ces établissements dans l'intention de disposer du temps libre de la journée pour mener leurs activités. Cette association des études avec les cours se fait avec beaucoup de difficultés. En effet, C. M., élève de T^{le} au LPAC soutient : « *C'est fatiguant, car je travaille toute la journée. Je vais au marché à 7 h et je retourne à 17 h. Ensuite je suis les cours de 18 h à 21 h* ». Outre la fatigue, plusieurs autres difficultés existent dont le manque de temps chez les travailleurs et les conflits de calendrier. En effet, O. Y., élève de T^{le} au LMSN, confie : « *Dans la semaine, je peux m'absenter aux cours pendant deux séances, car il y a des jours où je ne descends pas tôt. Parfois je finis le travail à 19h et le temps d'arriver à l'école il est déjà 19h30, alors que les cours prennent fin à 20h* ». Il en est de même pour M^{lle} O. G., élève de T^{le} au LMSN qui témoigne : « *Nous ne descendons pas vite. Parfois, je peux faire une semaine sans me rendre aux cours* ». N. L., élève de 3^e au LMSN évoque également le calendrier journalier chargé. Elle témoigne : « *Je travaille dans une famille comme aide-ménagère depuis août 2021 et je suis payé à 12.000 FCFA par mois. Ce n'est pas facile de combiner le travail de ménage et les études. Je me réveille à 05h 00 et je travaille jusqu'à 17h, ensuite je vais aux cours qui débutent à 18 h. Chaque jour, je fais les achats au marché, la cuisine, le nettoyage, la vaisselle et la lessive lorsqu'il y a des vêtements sales à laver* ».

Ces difficultés sont exacerbées par le temps d'enseignement qui est très réduit dans les cours du soir. Cela constitue d'ailleurs la principale contrainte des études en cours du soir. En effet, le volume horaire d'enseignement est généralement de 2 heures par matière et par semaine. Comme le critique S. J., ancien élève de cours du soir, « *Le problème avec les cours du soir, c'est le temps. Les 2 heures par matière chaque semaine sont insuffisantes* ». Cette situation est également décriée par S. C., élève en T^{le} au LS qui

affirme : « *Les explications sont bien, mais le volume horaire est insuffisant* ». En outre, les élèves de ces établissements ont des difficultés scolaires. Certains se sont inscrits dans ces cours suite à des échecs lors des examens, des redoublements et des renvois des établissements publics. M^{lle} Z. T., élève de T^{le} au LPAC témoigne : « *J'ai décidé de faire les cours du soir pour des raisons scolaires, car j'ai échoué 4 fois au BAC. La première année, je suis tombée malade. Je faisais parfois des crises en classe* ». Comme elle, C. M., élève en classe de T^{le} au LPAC a également décidé de s'inscrire en cours du soir suite à des échecs lors des examens. Comme il l'indique « *J'ai fait la terminale 2 fois sans avoir le BAC. Avec l'âge on ne peut plus aller s'asseoir avec les enfants* ». S. H., élève de 3^e au LPAC, confie : « *J'ai redoublé la classe de 4^e et lorsque j'ai échoué au BEPC, j'étais exclu du Lycée provincial de Kongoussi. C'est pourquoi j'ai décidé de venir chez mon frère à Ouagadougou pour l'aider dans ses activités commerciales. Il m'a alors dit de m'inscrire aux cours du soir pour tenter ma chance encore au BEPC* ». Ces différentes difficultés influent négativement sur les apprentissages. Pour améliorer leurs niveaux scolaires et réussir aux examens, diverses stratégies sont développées par les élèves et d'autres acteurs concernés par les cours du soir.

2.3.2. Diverses stratégies déployées pour la réussite scolaire dans les cours du soir

De façon générale, les élèves sont conscients de la nécessité d'un investissement personnel pour réussir dans les cours du soir. À ce sujet, S. J., élève de 3^e au LMSN, affirme : « *Pour qu'une personne réussisse dans les cours du soir, il faut qu'elle se donne à fond. Il faut faire le double de ce que font les autres en cours du jour* ». Cet investissement personnel se fait à travers divers mécanismes. Il s'agit, par exemple, de l'achat de documents sur le marché et de prêts de documents auprès des élèves des cours du jour. En effet, S. J., élève de 3^e au LMSN, confie : « *Nous achetons des annales et nous prenons les devoirs et les cahiers des élèves en cours du jour pour compléter ce qu'on a appris en classe et nous faisons les exercices* ». Compte-tenu du manque de temps pour étudier à domicile du fait de leurs occupations, certains font les révisions et les exercices dans leurs lieux de travail. C'est le cas de G. I, élève de 2^{nde} au LPAC qui envoie ses cahiers au marché et profite des périodes durant lesquelles il n'y a pas de la clientèle pour réviser. Cette stratégie est également mise en œuvre par S. J., élève de 3^e au LMSN qui témoigne : « *Lorsque je travaillais au magasin, je profitais des périodes durant lesquelles il n'y avait pas d'affluence pour étudier* ». S. H., élève de 3^e au LPAC, procède également de cette manière. Comme il l'explique, « *Nous vendons des carreaux, donc les clients ne viennent pas assez régulièrement comme dans les autres types de commerces, donc j'ai le temps d'étudier au magasin* ».

Des stratégies mises en œuvre par d'autres élèves ont des coûts financiers plus élevés. En effet, des élèves travailleurs recrutent des répétiteurs à domicile pour mieux leur expliquer les cours. D'autres ont recours aux Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE), notamment Internet. Ainsi, O. Y., élève de T^{le} au LMSN, témoigne : « *Parfois je fais des recherches de cours sur Internet, surtout sur Youtube. C'est souvent ces cours qui m'aident à comprendre certains enseignements donnés pendant les séances de cours* ». K. B., élève de 2^{nde} au LMSN, a également recours aux cours sur Youtube. Elle confie : « *Pour toutes les matières, lorsque j'ai des difficultés, je vais sur YouTube pour télécharger les cours* ».

Il existe également une forme de solidarité entre les élèves qui constituent des groupes de travail. Ces groupes sont généralement constitués par les élèves en classe d'examen. Comme le précise M^{lle} Z. T., élève de T^{le} au LPAC, « *Il y a des groupes de travail pour lesquels nous nous rencontrons pour travailler et des groupes WhatsApp* ». Les groupes WhatsApp sont des espaces d'échanges sur lesquels les élèves partagent des exercices, les difficultés qu'ils ont et proposent des corrections ou discutent sur la compréhension de certains sujets. Comme l'indique S. R., élève de T^{le} au LPAC : « *Le travail en groupe nous aide beaucoup* ». Pour optimiser l'utilité de ces groupes, certains intègrent des groupes d'études constitués par des élèves inscrits en cours du jour. C'est le cas de B. J., élève en classe de 3^e au LMSN. Au sein de ces groupes, différentes stratégies sont développées pour optimiser les avantages y relatifs. K. P., élève de T^{le} au LS, confie en effet : « *Dans le groupe, certains amis ont déjà fait la classe de terminale comme moi. Donc notre stratégie consiste à devancer le professeur sur le cours. Nous faisons les exercices, ce qui nous permet de constater nos lacunes. Ainsi, nous pouvons poser des questions bien ciblées au professeur lorsqu'il sera sur le chapitre* ». Il existe aussi des cas où les groupes bénéficient de l'encadrement d'un professeur recruté à cet effet. Comme le décrit O. Y., élève de T^{le} au LMSN : « *Je me suis inscrit dans un groupe d'appui. Entre nous fonctionnaire, nous avons recruté un professeur de philosophie et de français. Les cours se tiennent les dimanches de 14h à 18h. Nous avons débuté en décembre et nous irons jusqu'à l'examen. Nous sommes au nombre de 8 personnes et chacun paie la somme de 12.500 francs par mois* ».

Comme les élèves qui font de l'investissement personnel pour réussir aux examens, des enseignants s'investissent également. Dans cette même démarche, explique C. M., élève en T^{le} LPAC, « *L'an passé, le professeur de mathématiques a tout fait pour terminer le programme. Même à l'arrêt des cours, il continuait de venir nous aider de façon volontaire et gratuite* ». C. M., élève de T^{le} au LPAC, témoigne : « *Le professeur d'histoire-Géo nous a donné tous les cours sous formes de photocopies. Chaque élève a reproduit à 1.100 francs et le professeur vient juste pour expliquer. Il dispose donc de plus de temps à consacrer à l'explication* ». Dans un autre établissement, « *Le professeur de philosophie remet des photocopies et vient expliquer* » (S. J., élève de T^{le} au LMSN). Les élèves sont favorables à cette stratégie comme le témoigne S. J., élève de T^{le} au LMSN : « *Je pense que la formule du professeur de philosophie est bonne* ». Cependant, les avis sont partagés sur cette pratique. En effet, « *Certains professeurs refusent de faire ainsi, car ils pensent que lorsque l'élève écrit, il retient mieux qu'avec les photocopies* » (S. J., élève de T^{le} au LMSN). D'autres professeurs préfèrent cibler certains cours sur lesquels ils se concentrent durant l'année scolaire comme l'indique C. M., élève en T^{le} au LPAC. Il confie : « *Cette année, le professeur de français a décidé de mettre l'accent sur les 3 types de sujets qui viennent au BAC : la dissertation, la construction de texte et le sujet de commentaire composé* ». D'autres stratégies sont mises en œuvre par les promoteurs de cours du soir comme le confie M^{me} K. B., gestionnaire au LPAC : « *Pour les classes d'examen, nous ajoutons une heure chaque jour sur toutes les matières. On fait aussi des cours d'appui pour rehausser le niveau des candidats* ». Ces différentes pratiques témoignent de l'engagement et de la volonté des différents acteurs pour la réussite des élèves lors des examens.

3. Discussion

En analysant la contribution des cours du soir à la persévérance scolaire, plusieurs questions sont soulevées dont celles relatives à la pertinence de considérer les cours du soir comme des instruments de la persévérance scolaire. Aussi, les résultats

interrogent sur le rôle du contexte urbain sur les possibilités de développement de cette offre scolaire, puis sa contribution à la persévérance scolaire. Enfin les résultats permettent d'interroger la fréquentation des cours du soir par certaines catégories sociales et invite à la réflexion sur les inégalités en matière d'éducation dans la ville.

3.1. De la pertinence de considérer les cours du soir comme des instruments de la persévérance à Ouagadougou

L'article se veut une contribution à un sujet relativement ancien, mais insuffisamment étudié, à savoir la contribution des cours du soir à la scolarisation dans les centres urbains du Burkina Faso. Il apporte une contribution pour une meilleure connaissance des cours du soir à travers des éclairages sur les éléments du contexte urbain favorisant l'ouverture et le fonctionnement de ces structures. Aussi permet-il de présenter les difficultés auxquelles sont confrontés les élèves dans ces établissements ; ainsi que les stratégies qu'ils développent pour l'atteinte de leurs objectifs d'éducation. Outre le contexte favorable, l'article montre que les élèves qui y sont inscrits ont généralement de la motivation pour poursuivre les études. Ces motivations sont liées à des projets de vie personnels, notamment la volonté d'obtenir des diplômes pour accéder à des emplois ou pour progresser dans la carrière pour les élèves travailleurs de la fonction publique. Enfin, l'article montre l'importance de l'engagement personnel de l'apprenant pour réussir dans les cours du soir. Il montre que les élèves et les enseignants, ainsi que les promoteurs sont conscients de cet état de faits. Ainsi, ils développent plusieurs stratégies pour mieux préparer les élèves aux examens du BEPC et du BAC.

Les possibilités de maintien ou de retour dans le système éducatif qu'offrent les cours du soir sont à considérer avec intérêt, car « *Le décrochage scolaire implique des coûts sociaux importants, nuit à la productivité des individus et à la compétitivité de la société. Sur le plan personnel, l'abandon des études place l'individu en situation de précarité quant à son insertion socioprofessionnelle et à sa santé physique et psychologique (...)* » (Marcotte et al., 2011, p.138). Abordant le sujet des décrocheurs, Galap (2017, p.1) affirme que « *L'exclusion et ses conséquences que sont la détresse psychologique et la misère sociale guettent la majorité d'entre eux, nous le savons* ». Les différentes contraintes et pratiques observées montrent que les personnes qui retournent aux études font des efforts personnels, car « *Il semble plus facile pour eux de quitter le programme que d'y persévérer* » (Doray et al., 2005, p. 86).

Au-delà des avantages et facilités qu'offrent les études dans les cours du soir, il y existe de nombreuses contraintes qui n'entament pas pour autant la volonté de réussir des élèves dans ces établissements. Comme nous l'avons montré, plusieurs stratégies sont développées par les différents acteurs, y compris les élèves en vue de leur permettre de réussir lors des examens. Comme le montrent Chouinard et al. (2005, p.9), « *Au cours des dernières années, plusieurs théories ont été proposées par les chercheurs afin d'expliquer l'engagement et la persévérance en situation d'apprentissage* ». Parmi ces dernières, ils apprécient particulièrement « *(...) la théorie sociocognitive de la motivation (...)* » (Ibd.) qui « *(...) considère non seulement les variables appartenant à l'individu mais également celles associées au contexte et à l'environnement* » (Chouinard et al., 2005, p.9). En effet, l'analyse des différentes stratégies développées pour la réussite scolaire des élèves, ainsi que les

caractéristiques des cours du soir et de leurs élèves, font de ces structures des instruments de la persévérance scolaire dans la ville de Ouagadougou.

Le choix d'aborder la question des cours du soir à Ouagadougou sous l'angle de la persévérance scolaire invite à de nombreux développements, car le concept est quasi-absent dans le domaine de la recherche éducative au Burkina Faso et même dans la plupart des pays au sud du Sahara. Aussi n'apparaît-il pas dans les politiques et actions de développement du secteur de l'éducation ou de la lutte contre l'échec scolaire au Burkina Faso. Ce n'est pas pour autant que l'on peut dénier le fait qu'il existe de la persévérance scolaire dans les cours du soir de Ouagadougou. En effet, nous avons pu montrer que malgré des difficultés liées aux contextes scolaires, y compris les élèves, ces derniers ne renoncent pas aux études, mais s'y accrochent pour rechercher les diplômes de fin de cycles du post-primaire et du secondaire, correspondant respectivement au BEPC et au BAC. Pourtant c'est ce qui détermine la persévérance scolaire dans les pays où cette politique est de mise. Si dans certaines régions développées, comme c'est le cas au Québec, « *L'accès aux études secondaires est déjà une réalité universelle ...* » (Lespérance, 1998, p.47), dans les pays en développement à l'instar du Burkina Faso cela reste encore un défi. Ainsi, la persévérance scolaire dans ces pays développés est analysée à travers surtout la capacité des élèves à se maintenir dans le système jusqu'à l'obtention du diplôme. Dans les pays en développement comme le Burkina Faso, les conditions d'études telles que le présentent les cours du soir permettent d'analyser autrement la question de la persévérance scolaire en y intégrant également les multiples difficultés qui n'entament pas la volonté des élèves d'obtenir les diplômes. C'est pourquoi l'analyse de la persévérance scolaire dans ces pays recouvre divers enjeux.

3.2. *La persévérance scolaire à Ouagadougou recouvre divers enjeux urbains et socio-économiques*

La contribution des conditions urbaines à l'ouverture et au fonctionnement des cours du soir ramène à la question du rôle que joue la ville ou qu'elle est censée jouer (Hallak et Poisson, 1999), notamment dans le secteur de l'éducation. La littérature abonde sur ce sujet et en particulier dans les pays en développement où le fait scolaire est d'abord et surtout urbain (Kobiané, 2006 et Lange, 2002). Comme le montre Lange (1999) au Burkina Faso, c'est surtout dans la capitale que s'est développée l'offre scolaire privée par rapport au milieu rural. Il en est de même pour l'offre scolaire publique (Ouédraogo, 2018). La forte implantation et la diversification de l'offre scolaire dans les centres urbains comportent plusieurs avantages. Elles favorisent, par exemple, une « (...) *institutionnalisation de l'école dans son environnement* » (Baux, 2004, p.7), permettant ainsi une meilleure adhésion des populations à l'école. « *Cette bonne perception de l'école en ville n'aurait pour conséquence que son développement dans ce milieu* » (Ouédraogo, 2009, p.70).

L'adhésion des populations urbaines à l'éducation apparaît dans l'article comme un des facteurs militant pour le développement des cours du soir. Elle avait été signalée par Lange (1999, p.51) qui indique que « *Cette adhésion à l'école se manifeste sans ambiguïté dans la plupart des grandes villes africaines, où la demande scolaire est souvent nettement supérieure aux capacités d'accueil, (...)* ». Face à cette incapacité de l'offre à satisfaire la demande, le système éducatif continue d'exclure massivement des élèves,

comme l'ont dénoncé Compaoré et *al.* (2007), il y'a de cela une quinzaine d'années. Les cours du soir apparaissent ainsi comme une chance (Siribié, 2018) pour certains élèves de se maintenir dans le système. Cela constitue d'ailleurs l'une des préoccupations du système éducatif burkinabè, à savoir l'amélioration des taux d'achèvement.

En outre, les infrastructures et équipements scolaires, le personnel enseignant, puis, dans une autre mesure, le développement urbain constituent des potentialités de la ville pour permettre l'ouverture et le fonctionnement des cours du soir dans ces zones, comparativement aux zones rurales (Comparé et *al.*, 2007). En effet, l'article montre que lorsque les fonctionnaires sont affectés en zone rurale, ils sont contraints d'arrêter les études par manque d'établissement offrant des cours du soir. Exception faite de l'existence de ces établissements en ville, l'offre qui y est proposée permet la fréquentation de ces structures et constitue des moyens pour poursuivre les objectifs professionnels des acteurs, notamment les travailleurs en situation de retour aux études. Selon Doray et *al.* (2005), ce retour aux études s'explique par la recherche d'une mobilité professionnelle ou économique future. Les élèves y croient, car plusieurs témoignages dans l'article montrent que les cours du soir ont permis à des personnes d'obtenir des diplômes et d'accéder à des emplois. Aussi ont-ils permis la mobilité professionnelle chez des fonctionnaires. Les élèves y persévèrent donc, car les diplômes dont ils ont besoin constituent généralement des préalables pour leurs insertions socio-professionnelles. Ces diplômes apparaissent donc de plus en plus comme un outil d'intégration professionnelle.

Comme le montre l'article, les cours du soir contribuent ainsi, à rehausser le niveau scolaire atteint par les citoyens. Cela relève de la persévérance scolaire comme l'indique Lespérance (1998). Selon ce dernier, « *La persévérance et la durée des études sont deux facettes du même phénomène, soit celui de la scolarisation, plus souvent appelée fréquentation scolaire* » (Lespérance, 1998, p.43). Les résultats précédemment analysés révèlent une diversité d'éléments mettant en relief la ténacité des élèves des cours du soir, ainsi que leur détermination pour continuer les études, afin d'obtenir un diplôme ou rehausser leurs niveaux d'études. Cette ténacité est analysée à l'aune des difficultés précédemment mises en relief dans les conditions d'études dans les cours du soir, mais aussi de celles qui sont intrinsèques aux élèves. Il s'agit, par exemple, des origines modestes de ces derniers, de leurs conditions sociales difficiles, puis des difficultés scolaires auxquelles ils sont confrontés.

L'une des difficultés amplement étudiées dans le présent article concerne les difficultés à combiner le travail et les études en cours du soir. Plus largement dans le domaine de la recherche en éducation, des auteurs ont déjà montré les difficultés à combiner ces deux activités. Au Québec, Villemagne et *al.* (2016) montrent que plusieurs adultes inscrits dans un programme de formation continue des adultes font face à de nombreux défis, car « *Ils doivent surmonter divers obstacles ou freins, en particulier une expérience scolaire passée et présente douloureuse, des difficultés financières, un manque de motivation, le défi de concilier travail-études-famille et des problèmes de santé physique ou psychologique* » (Villemagne et *al.*, 2016, p.2). Pour le cas des cours du soir, l'association des deux types d'activités s'avère plus difficile, car ces structures accueillent des adultes dont le retour aux études peut s'avérer difficile comme l'indiquent Doray et *al.* (2005). Il « (...) correspond à un moment critique dans leur parcours d'adulte » (Zaouani-

Denoux, 2014, p.17). Cela nécessite du temps et des ressources que les élèves des cours du soir sont contraints d'y investir.

Bien que les coûts de la scolarité sont relativement faibles dans les cours du soir, d'autres investissements financiers sont réalisés par les élèves. Ils sont tenaces au regard des enjeux que représentent l'obtention des diplômes pour eux. Cet intérêt pour le diplôme ressort également comme un élément catalyseur de l'engagement des élèves dans les travaux de Zaouani-Denoux (2014). « *Plusieurs études montrent d'ailleurs une corrélation positive entre l'engagement et le rendement ou les réalisations scolaires des élèves* » (Robert-Mazaye et al., 2021, p.1). En effet, un important investissement personnel est indispensable pour réussir en cours du soir comme l'ont relevé les élèves enquêtés. Ces énormes efforts à consentir particulièrement par les élèves des cours du soir, ainsi que les difficultés précédemment analysées montrent la nécessité d'interroger les politiques éducatives en œuvre, les effets des contextes de vie, de l'environnement scolaire (offres de formation, établissements, classes) et de la famille dans l'étude de la persévérance scolaire dans les cours du soir. Ils permettent ainsi, d'inviter les préoccupations de la géographie sociale et donc des inégalités (Fournier et Raoulx, 2003) dans les analyses.

3.3. *L'offre des cours du soir pose la question des inégalités d'éducation à Ouagadougou*

Cela pose ainsi la traditionnelle question des inégalités face à l'éducation (Ouédraogo et Caro, 2019), car différents travaux le montrent « (...) *les individus ne sont pas égaux face à l'offre scolaire, (...)* » (Lange et Yaro, 2003, p.3). En effet, les travaux de Ouédraogo et Caro (2019), Ouédraogo (2018) et Boly (2017) mettent en relief les inégalités d'éducation à Ouagadougou. En les considérant, il apparaît indéniable que la question des cours du soir s'inscrit dans ce contexte global d'inégalités des citoyens face à l'école. Concernant les cours du soir, à l'échelle nationale, les inégalités s'observent entre les zones urbaines et rurales, les premières profitant de situations favorables pour le développement des cours du soir, alors que les secondes accueillent très peu de structures, car le contexte rural n'y est pas assez favorable. En milieu urbain, les inégalités que pose la question de la fréquentation des cours du soir concernent les écarts de conditions d'études observés entre les élèves en cours du jour et ceux des cours du soir. Tandis que les premiers bénéficient de conditions relativement meilleures, les seconds sont contraints à des efforts énormes pour la réussite scolaire. Le temps d'enseignement assez réduit et la concentration des élèves ayant des difficultés scolaires dans ces établissements témoignent également des inégalités.

La recherche de l'équité ou d'une justice sociale militerait pour plus d'actions spécifiques en faveur des élèves des cours du soir comme le suggère Bret (2009). Il s'agit de « (...) *faire que ceux qui ont le moins aient le plus possible, c'est-à-dire le maximum, la maximisation du minimum* » (Bret, 2009, p.18). Le profil des élèves des cours du soir caractérisé par des difficultés telles que présentées dans l'article l'atteste. Il s'agit de caractéristiques qui influent sur la persévérance scolaire comme l'indique Perron et Veillette (2011). Pour analyser les facteurs favorables à la persévérance scolaire, ils montrent que « *Parmi les nombreux déterminants, on retient ceux liés aux conditions de vie des jeunes et aux territoires qu'ils habitent, et ce, à différentes échelles : états, provinces, régions, villes, villages, quartiers* » (Perron et Veillette, 2011, p.105). Perron (2019) invite donc à

une approche sociogéographique de l'éducation pour une bonne interrogation des questions liées à la persévérance scolaire.

Au-delà de ces aspects développés dans l'article, des sujets émergent, notamment la question de l'offre scolaire (Lange et Yaro, 2003). En effet, les mécanismes mis en place dans les cours du soir pour permettre aux élèves persévérants de poursuivre leurs études constituent des réponses à une offre scolaire défaillante, voire inaccessible pour certaines populations. Elle est défaillante dans la mesure où les structures publiques sont insuffisantes pour accueillir la majorité des élèves, en particulier dans l'enseignement post-primaire et secondaire (Ouédraogo, 2018). Cette situation contraint une bonne partie des élèves à s'inscrire au privé. Devant des coûts élevés et inaccessibles pour les populations peu nanties, le refus de l'abandon scolaire les conduit dans les cours du soir. Ces derniers y poursuivent les mêmes objectifs scolaires que les élèves en cours du jour. Un changement du regard porté sur les cours du soir est donc indispensable pour une amélioration des conditions d'études dans ces établissements. Ce changement doit débiter au niveau politique, car la définition des cours du soir par le Ministère en charge de l'éducation ne traduit pas la réalité de ces structures. En effet, l'Arrêté N°2020-19/MENAPLN/SG portant réglementation des cours du soir dans les établissements d'enseignements primaire, post-primaire et secondaire indique en son article 3 que « *Les cours du soir sont destinés prioritairement aux adultes, aux jeunes déscolarisés et aux personnes non scolarisées. Ils visent à donner quelques bases essentielles aux postulants dans les domaines précis de l'enseignement et des apprentissages* ». Pourtant, ces structures ne se limitent plus à cette fonction seulement. Elles constituent aussi une offre scolaire à part entière dont les objectifs éducatifs sont pratiquement les mêmes que ceux poursuivis par les cours du jour. Ces établissements accueillent des individus « *Exclus du système éducatif classique ou désireux d'obtenir un diplôme supplémentaire ou encore d'apprendre à lire et à écrire* » (Siribié, 2018).

À partir d'une démarche de recherche qualitative, l'étude permet de mieux comprendre ces différents aspects des cours du soir à Ouagadougou. Cependant, elle ne permet pas certaines analyses qu'aurait permis une démarche quantitative, à savoir l'étude des caractéristiques socio-économiques des élèves qui y fréquentent, ainsi que les statistiques sur leurs motivations à fréquenter ces structures. Nonobstant ces aspects, la démarche utilisée reste d'intérêt heuristique, car elle a permis de mieux comprendre la question des cours du soir, qu'une démarche statistique n'aurait forcément pas permis. Aussi, l'étude dont les résultats sont exploités dans le cadre du présent article se veut exploratoire. Elle ouvre la voie à des recherches plus approfondies sur la persévérance scolaire au Burkina Faso.

Conclusion

L'article se veut une contribution à une meilleure connaissance du rôle que jouent les cours du soir dans la lutte contre les abandons scolaires, ainsi que leurs contributions à la persévérance scolaire dans les centres urbains. À travers l'étude de cas sur la ville de Ouagadougou, il montre que le contexte urbain favorise l'ouverture, le fonctionnement et la fréquentation de ces structures dans la ville. Par ailleurs, l'article montre que les cours du soir jouent un important rôle dans l'accès, le maintien et la diplomation des élèves. À travers ces possibilités qu'ils offrent à divers catégories d'élèves de continuer ou de reprendre les études jusqu'à la diplomation, ils constituent

des instruments de la persévérance scolaire dans la ville. Face à la crise sécuritaire à laquelle le Burkina Faso est confronté, la persévérance scolaire mérite d'être envisagée et promue dans la politique éducative du pays pour encourager et accompagner la réussite scolaire des élèves. De même, les résultats invitent à améliorer le statut des cours du soir, en vue d'optimiser leurs contributions à l'éducation.

Références bibliographiques

- BAUX Stéphanie. 2004. « Les inégalités face à l'école au Burkina Faso : Analyse comparative des déterminants de la scolarisation en milieu urbain, semi-urbain et rural ». Le droit à l'éducation : quelle effectivité au sud et au nord ? Colloque international, Ouagadougou, 10p.
- BOLY Dramane. 2017. « Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000 ». Thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité, 339p.
- BRET Bernard. 2009. « Interpréter les inégalités socio-spatiales à la lumière de la Théorie de la Justice de John Rawls ». Annales de géographie, n° 665-666, pp.1-34.
- CHOUINARD Roch, BOWEN François, CARTIER Sylvie C., DESBIENS Nadia, LAURIER Michel et PLANTE Isabelle. 2005. « L'effet de différentes approches évaluatives sur l'engagement et la persévérance scolaires dans le contexte du passage du primaire au secondaire », Rapport de recherche, 73p.
- COMPAORE Félix, COMPAORE Maxime, LANGE Marie-France et PILON Marc. 2007. « Les cours du soir au Burkina Faso, synthèse des résultats de la recherche à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans huit villes secondaires du Burkina Faso ». Synthèse de rapport de recherche, 32p.
- DORAY Pierre, BELANGER Paul et MASON Lucia. 2005. « Entre hier et demain : carrières et persévérance scolaires des adultes dans l'enseignement technique ». Lien social et Politiques, n°54, pp.75-89. <https://doi.org/10.7202/012861ar>
- FOURNIER Jean-Marc et RAOULX Benoît. 2003. « La géographie sociale, géographie des inégalités ». ESO, N°20, pp.25-32.
- GALAP Camille. 2017. « La persévérance scolaire », La lettre de l'académie, Bimestriel n°4, mars 2017, 4p.
- HALLAK Jacques et POISSON Muriel. 1999. « L'éducation dans les villes », Forum sur l'éducation, N°10, UNESCO, IPE, 169p.
- KOBIANÉ Jean-François.2006. « Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire ». Louvain-La-Neuve, Academia Bruylant, 306p.
- LANGE Marie France et YARO Yacouba. 2003. « L'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique subsaharienne », Quatrième conférence africaine sur la population, UAPS/UEPA, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 18p.
- LANGE Marie France. 1999. « L'évolution des politiques scolaires dans les pays du sud ». Contribution de la France à la 21ième session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'Organisation des nations unies, New York, du 30 juin au 2 juillet 1999, pp.67-74.

- LANGE Marie France.2002. « Politiques publiques d'éducation », In LEVY M. (DIR) : « Comment réduire pauvreté et inégalité : pour une méthodologie des politiques publiques », Paris, Karthala, pp.37-59
- LESPERANCE André. 1998. « Le cheminement et la persévérance scolaires au Québec », Cahiers québécois de démographie, Volume 27, N°1, pp.43-74. <https://doi.org/10.7202/010242ar>
- MAKOSSO Anatole Collinet. 2020. « Les conséquences de la Covid-19 sur l'organisation des examens d'état ». Annales de l'Université Marien N'Gouabi, Volume 20, N° 1, pp.90-104.
- MARCOTTE Julie, LACHANCE Marie-Hélène et LEVESQUE Geneviève.2011. « Pleins Feux sur la Persévérance et le Raccrochage ». Revue canadienne de l'éducation, Volume 34, N° 4, pp. 135-157.
- Ministères en charge de l'éducation et de la formation, UNICEF, Pôle de Dakar de IIPÉ - UNESCO. 2017. « Rapport d'état du système éducatif national du Burkina Faso ». Pour une politique nouvelle dans le cadre de la réforme du continuum d'éducation de base, 318p.
- OUÉDRAOGO Issiaka et CARO Patrice. 2019. « Inégalités spatiales d'éducation à Ouagadougou : reflets des inégalités socio-spatiales dans la ville ». Encres, Revue scientifique semestrielle/Ecole Normale Supérieure-Université Abdou Moumouni, N°009, pp.93-124.
- OUÉDRAOGO Issiaka, NIKIEMA Aude et NACOULMA Goama. 2020.« Les classes sous paillottes et les enjeux d'une éducation de qualité en milieu rural du Burkina Faso ». Annale de l'Université Joseph KI-ZERBO, Série A, Volume 028, juillet 2020, pp.47-66.
- OUÉDRAOGO Issiaka. 2018. « Inégalités spatiales d'éducation post-primaire et secondaire à Ouagadougou : enjeux de gouvernance et d'aménagement du territoire ». Thèse de doctorat, Normandie, 389p.
- OUÉDRAOGO Issiaka. 2009. « Analyse des inégalités spatiales d'éducation en Afrique subsaharienne ». Ouagadougou, Université de Ouagadougou, Mémoire de Master-Recherche en Géographie, 91p.
- PERRON Michel et VEILLETTE Suzanne. 2011. « Territorialité, mobilisation des acteurs et persévérance scolaire : le cas du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean ». Économie et Solidarités, Volume 41, numéro 1-2, pp.104-127. <https://doi.org/10.7202/1008824ar>
- PERRON Michel. 2019. « La persévérance scolaire au Québec : enjeu de société renouvelé par le regard sociogéographique ». Des géographes à l'œuvre : 50 ans de géographie à l'université du Québec à Chicoutimi 1969-2019, Recueil de textes, pp. 65-73.
- PILON Marc. 2004. « L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : entre diversification et privatisation ». Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, N°3, pp.143- 165.
- RAÏMA Ahmed Ag. 2020 « La déperdition scolaire dans l'enseignement fondamental au Mali : cas des filles des écoles du second cycle public du cercle de Kangaba, région de Koulikoro ». Recherches africaines, n° 027, pp.198-212.
- ROBERT-MAZAYE Christelle, SALVAS Marie-Claude et BELLEAU Élodie. 2021. « Favoriser l'engagement à l'école en misant sur les relations entre pairs ».

- Formation et profession, °29-1, pp.1-3.
<http://dx.doi.org/10.18162/fp.2021.a222>
- SARR Makhtar. 2020. « "Aller à l'école" : Croyance et mobilisation familiale en milieu populaire au Sénégal ». Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Bordeaux, 350 p.
- SIKA Glebelho Lazare et KACOU Amino Elise. 2018. « La situation des enfants en dehors du système scolaire en Côte d'Ivoire ». *European Scientific Journal*, Volume 14, N°31, 14p.
- SIRIBIÉ Djakaridia. 2018. « Les cours du soir : une école de la seconde chance », Ouaga.com, Consulté le 20 juin 2023 (En ligne) : <http://news.aouaga.com/h/113654.html>
- VILLEMAGNE Carine, JUSTINE Daniel, CORREA Molina Enrique, BEAUDOIN Carl, BELAND Nancy et MYRE-BISAILLON Julie. 2016. « La persévérance scolaire : Le point de vue d'adultes inscrits en formation de base commune ». *Revue des sciences de l'éducation*, Volume 42, N° 2, 37p.
- ZAOUANI-DENOUX Souâd. 2014. « La formation générale des adultes non bacheliers à l'université : déterminants de l'engagement et de la persévérance ». *Revue des sciences de l'éducation*, N°40(2), pp.419-438. <https://doi.org/10.7202/1028427ar>